

Le 4 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE NOUVELLE-AQUITAINE ET DES CIG PETITE COURONNE ET GRANDE COURONNE

Réaliser son plan d'actions pour l'égalité femmes-hommes au sein de la FPT grâce à l'outil « Actions Égalité Pro » (AEP)



Le tout premier outil de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction Publique Territoriale vient d'être lancé, grâce à la collaboration de quatre Centres de gestion et du Centre Hubertine Auclert.

Une auto-évaluation simplifiée et des recommandations personnalisées permettront aux collectivités et établissements publics de toutes tailles de diagnostiquer leurs besoins et leurs priorités et d'élaborer leur plan d'actions pour l'égalité professionnelle, rendu obligatoire depuis 2019.

Les inégalités de genre ne sont pas une fatalité. Grâce à l'action concertée des Centres de gestion des Pyrénées-Atlantiques, de la Charente-Maritime, des CIG franciliens de la petite couronne et de la grande couronne ainsi que du Centre Hubertine Auclert (centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes), les collectivités et établissements publics peuvent désormais compter sur l'outil « Actions Égalité Pro » (AEP). Cette application, exigeante et complète, leur permet de bâtir un plan d'actions pour l'égalité professionnelle et d'éradiquer les mécanismes producteurs d'inégalités entre les femmes et les

hommes dans leur déroulement de carrière. « *C'est un enjeu politique majeur pour le secteur public* », souligne Nicolas Patriarche, Président du Centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques.

Le baromètre de l'égalité professionnelle, intégré dans l'outil AEP, comprend 12 indicateurs portant sur les rémunérations, l'égal accès aux emplois, l'articulation des temps de vie et la prévention des discriminations et des violences. « *Nous avons choisi ces indicateurs à partir des quatre axes obligatoires du plan d'actions Égalité et adapté l'outil aux collectivités de toutes tailles* », explique Cyrielle Poulot, co-responsable de l'Observatoire de Nouvelle-Aquitaine. Il est directement relié aux données sexuées du rapport social unique (RSU) renseigné chaque année par la collectivité, et génère automatiquement une note sur 100 permettant à l'employeur public d'évaluer ses points forts et ses marges de progression sur l'égalité professionnelle.

Un plan d'actions personnalisé

« *Le baromètre permet d'obtenir une photographie des écarts entre agents et agentes. Il est à la fois précieux et pratique, estime Solenne Lépingle, directrice de l'emploi territorial du CIG petite couronne. Son objectif est d'éclairer les collectivités dans l'appréhension des inégalités dans la Fonction Publique Territoriale.* »

L'outil « Actions Égalité Pro » (AEP) propose également des actions à sélectionner pour élaborer un plan d'actions personnalisé. L'enjeu est de taille car plus de la moitié des collectivités concernées par l'obligation de construire un plan d'actions pour l'égalité ne l'avaient toujours pas fait en juin 2021, selon la DGCL. Et la fonction publique a encore du chemin à parcourir en matière de discriminations sexistes, d'après l'étude du Défenseur des droits¹.

Accès à toutes les ressources liées à l'outil Actions Égalité Pro (AEP) :

>>> [Site de l'Observatoire de Nouvelle-Aquitaine](#) <<<

Accès à la vidéo de présentation de l'outil Actions Égalité Pro (AEP) :



¹ Défenseur des droits, [13^e Baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi - Des préjugés aux discriminations : des conséquences durables pour les individus](#), 1^{er} décembre 2020.

Contacts presse :

Observatoire régional de l'Emploi et de la Fonction Publique Territoriale de Nouvelle-Aquitaine :

[Site de l'Observatoire de Nouvelle-Aquitaine](#)

➤ **Aurélien Martin**

➤ **Cyrielle Poulot**

Responsables de l'Observatoire de l'Emploi et de la FPT

Coopération des Centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine

observatoire@cdg-nouvelleaquitaine.fr / 05 59 90 35 69 – 05 16 19 60 73

Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne :

www.cig929394.fr

➤ **Solenne Lépingle**

Directrice de l'emploi territorial

s.lepingle@cig929394.fr / 01 56 96 81 30

Centre interdépartemental de gestion de la grande couronne :

➤ **Benjamin Reymond**

Responsable du service analyse et prospective sociales

analyse.prospectivessociales.cig@cigversailles.org / 01 39 49 63 22